

Avantages Membres

En devenant membre du Technopole Mulhouse, vous bénéficiez des avantages suivants

- 1** **Référenciez votre structure sur notre site** www.technopole-mulhouse.com
Votre activité sera répertoriée dans la liste des membres du Technopole Mulhouse.
- 2** **Participez aux manifestations organisées par le Technopole**
En tant que membre de l'Association, vous recevez les invitations des manifestations organisées par le Technopole Mulhouse ou par nos partenaires.
- 3** **Rencontrez les membres du Technopole Mulhouse et son Réseau**
Pour une meilleure connaissance des compétences de chacun et favoriser l'émergence de nouveaux projets !
- 4** **Communiquez sur notre site Internet ***
Vous pourrez diffuser votre actualité et vos événements dans nos rubriques en ligne « Actus » et « Agenda ».
- 5** **Disposez de nos salles de réunion à tarif préférentiel ***
Plus de 300 m² de salles de réunion équipées, un service de visioconférence et d'audioconférence et des espaces fonctionnels pour tous vos événements.



- 6** **Disposez gratuitement d'un bureau deux demi-journées par mois ***

Avec le soutien de :



* Réservé aux adhésions en tant que personne morale et accès à notre offre de services + (150€ net)

Association du Technopole de la Région de Mulhouse

40 rue Marc Seguin - CS 52118 - 68060 Mulhouse Cedex - Tél : 03 89 32 76 76

Contact : info@technopole-mulhouse.com - www.technopole-mulhouse.com

SIRET : 352 552 574 000 19 - APE : 8299Z